



Rapport de Mission

Atelier de renforcement des capacités sur la coordination humanitaire et l'engagement des acteurs nationaux

République Démocratique du Congo, 1-7 juillet 2018

Table des Matières

Introduction.....	2
Objectifs	2
Livrables	2
Ateliers	3
Kinshasa - Atelier ONG Nationales.....	3
Kinshasa - Atelier Autorités Nationales.....	3
Goma - Atelier ONG Nationales.....	4
Résultats	5
Localisation dans la Coordination: Etat des Lieux et Recommandations	5
Cartographie des Acteurs de la Coordination	16
Plan d'Action pour la Localisation	18
Liste des Participants	21
Kinshasa - Atelier ONG Nationales.....	21
Kinshasa - Atelier Autorités Nationales.....	21
Goma - Atelier ONG Nationales.....	22
Evaluation.....	23
Annexes	24
Financement	24

Introduction

Le Sommet Humanitaire Mondial (WHS) a reconnu qu'une localisation accrue est essentielle à la fourniture d'une réponse humanitaire digne et efficace, concluant que l'action humanitaire devrait être "aussi locale que possible, aussi internationale que nécessaire". La Grande Négociation (« *Grand Bargain* ») associée à cet événement a souligné la nécessité de déployer des efforts plus délibérés et explicites pour mieux dialoguer avec les acteurs locaux, leur donner les moyens et les promouvoir. Le *Global Protection Cluster* (GPC) cherche à respecter les engagements pris en matière de localisation et souhaite accroître l'engagement des acteurs locaux dans les mécanismes de coordination sur le terrain et dans la prise de décision stratégique globale. Ce travail est mené par le *Child Protection Area of Responsibility* (CP AoR) et l'*International Rescue Committee* (IRC) pour le compte du *Global Protection Cluster* (GPC) et avec la collaboration du cluster protection national.

De janvier à juin 2018, l'IRC a mené une enquête en ligne pour évaluer l'intérêt des collègues sur le terrain dans le cadre de l'initiative de localisation du GPC et commencer à identifier les obstacles à la participation et à l'inclusion des acteurs nationaux dans le système de cluster. 32 ONGN¹ travaillant dans le secteur de la protection en RDC ont participé à cette enquête, qui a servi comme base de référence pour les activités de localisation. L'IRC a ensuite effectué une mission d'une semaine (du 1 au 7 juillet 2018) qui comprenait un atelier de deux jours sur la coordination humanitaire afin de renforcer la participation des acteurs locaux et leur influence dans les mécanismes de coordination de la protection. Ce rapport présente un résumé des discussions qui ont eu lieu au cours de la mission, ainsi que les résultats de l'enquête préliminaire.

Objectifs

L'atelier de deux jours visait à accroître les connaissances des partenaires nationaux sur l'architecture humanitaire internationale, l'approche des clusters et les différentes étapes du cycle de programme humanitaire (HPC), ainsi que la pertinence de la centralité de la protection dans l'action humanitaire. L'objectif général étant que les participants disposent des compétences et des capacités nécessaires pour participer au système de cluster et pour contribuer et influencer le processus HPC, notamment en mettant en avant des priorités clés en matière de protection. L'atelier a permis aux partenaires nationaux de partager les bonnes pratiques et d'identifier les recommandations clés pour faire avancer l'agenda de localisation au sein du cluster de protection. Des besoins supplémentaires de renforcement des capacités ont également été identifiés et un soutien à plus long terme devrait être fourni sur cette base.

Livrables

La mission a permis de réaliser ce qui suit:

- Au niveau de Kinshasa, 8 ONG nationales avec un total de 11 participants (9 hommes et 2 femmes) ont participé à un atelier sur la localisation afin d'identifier les principales lacunes et les opportunités immédiates.
- Au niveau de Kinshasa, 14 représentants des autorités nationales (12 hommes et 2 femmes) impliqués dans le travail du Cluster Protection ont participé à un atelier sur la coordination humanitaire afin de renforcer leurs capacités.

¹ Action pour le Bien-Etre Communautaire, MIDEFEHOPS, Aides d'Urgence SAP- AU, Vision des Femmes pour le Développement Endigène (VIFEDE), Les Ailes du Cœur, INTER-ACTIONS ONG, YouthCare, FDAPID, Focus Droits et Accès, APSME, Réseau Femme et Développement au Nord Kivu, CARITAS Congo, REFED, APPEI, Association Ugeuzi/Congo Change (ASUCO), Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER), Synergie pour la Lutte Antimines (SYLAM), Fondation FALON, Sauti ya Mama Mukongomani (SMM), Centre d'Accompagnement des Filles Désœuvrées, CARITAS Kinshasa, Centre de Recherche Jurisconsulte, East Eagle Foundation, Concert d'Actions pour Jeunes et Enfants Défavorisés (CAJED), Bureau d'Informations, Formations, Echanges et Recherches pour le Développement (BIFERD), Dynamique des Femmes Juristes (DFJ), Centre de Développement Intégral de l'Enfant Rural (CEDIER), Fraternité Mariste "Cœur Sans Frontières", Femme Engagée pour la Promotion de la Santé Intégrale, Congo Amkeni, HEAL Africa, Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix (SOPROP).

- Au niveau de Goma, 20 ONG nationales avec un total de 26 participants (19 hommes et 7 femmes) ont été formés sur la coordination humanitaire et leurs capacités ont été renforcées pour une participation plus inclusive et significative dans le Cluster Protection.
- Un examen des bonnes pratiques et des principales lacunes a été réalisé par les partenaires nationaux conformément au cadre conceptuel du GPC / CP AoR sur la localisation dans la coordination.
- Une cartographie des parties prenantes de la coordination a été réalisée avec les partenaires nationaux pour identifier les stratégies permettant d'obtenir le soutien d'acteurs influents auprès du Cluster Protection en ce qui concerne l'engagement local.
- Un plan d'action pour une plus grande inclusion et participation des acteurs nationaux dans le Cluster Protection a été élaboré et approuvé au niveau de Goma.

Ateliers

Kinshasa - Atelier ONG Nationales

Un atelier d'une demi-journée a été organisé avec les ONG nationales présentes à Kinshasa afin d'examiner dans quelle mesure les acteurs nationaux sont actuellement engagés dans le Cluster Protection et identifier des opportunités pour renforcer leur engagement. L'idée était d'arriver à une compréhension commune de ce que « aussi local que possible, aussi international que nécessaire » signifie dans le contexte de la RDC et de parvenir à un accord commun sur le statut de la localisation au sein du Cluster Protection, sur la base du cadre conceptuel développé par le GPC.

L'atelier a débuté par une présentation de l'approche de la centralité de la protection et de la protection transversale. L'objectif était de rappeler la responsabilité des acteurs humanitaires vis-à-vis de la centralité de la protection et d'illustrer l'importance d'intégrer la protection dans le cycle de programme (HPC) afin d'atteindre des résultats collectifs sur la protection. Une deuxième séance a ensuite permis d'analyser le rôle des partenaires locaux dans la conduite d'une analyse de protection et dans l'élaboration des stratégies humanitaires. Il a été rappelé que les ONG nationales pouvaient jouer un rôle essentiel en participant à la planification de l'évaluation de protection et à la collecte des données. De par leur connaissance du contexte et leur accès aux populations affectées, elles peuvent assurer que les connaissances locales sont incluses dans les résultats et peuvent aider à une compréhension commune de la situation de protection. Par ailleurs, leur implication dans l'élaboration des stratégies humanitaires est essentielle afin de s'assurer que les priorités reflètent fidèlement les réalités du terrain et les besoins des populations affectées. Une discussion sur les principes de partenariat et l'accès au financement pour les ONG nationales a permis de rappeler que, tout comme les principes humanitaires guident notre façon de travailler en tant qu'individus et organisations, les principes de partenariat traitent de la manière dont les diverses organisations collaborent pour s'assurer que nous sommes tous aussi efficaces, efficaces et responsables que possible.

Dans la seconde partie de l'atelier, les participants ont été guidés pour évaluer le niveau actuel des contributions nationales et internationales dans la réponse humanitaire et déterminer le niveau souhaité pour satisfaire au mieux l'expression « aussi local que possible, aussi international que nécessaire ». Via un travail en groupe, ils ont ensuite dressé la liste des défis communs à la participation des partenaires nationaux au cluster et identifié des recommandations pratiques et réalisables. Cette discussion s'est articulée autour des cinq dimensions du cadre conceptuel du GPC / CP AoR sur la Localisation dans la Coordination. Les conclusions de ces discussions ont été répertoriées dans ce rapport (p. 6-15).

Kinshasa - Atelier Autorités Nationales

Un atelier d'une journée a été organisé avec les représentants des autorités nationales impliquées dans le travail du Cluster Protection à Kinshasa. Les participants représentaient le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, la Commission Nationale pour les Réfugiés, la Primature, le Ministère des Droits de l'Homme, et le Ministère de l'Intérieur.

L'objectif de cet atelier était de permettre aux représentants des autorités nationales d'acquérir une bonne compréhension de la nouvelle architecture humanitaire en RDC, ainsi que de faciliter une discussion sur les principes fondateurs de l'action humanitaire et le cadre normatif international et national sur le droit des personnes déplacées internes. Enfin, l'atelier avait pour objectif d'identifier des bonnes pratiques pour une coordination effective et souligner le rôle des acteurs étatiques dans le leadership et la coordination de la protection dans le cadre de l'initiative sur la localisation menée par le GPC en collaboration avec le Cluster Protection National.

Le Coordinateur et la Co-Coordinatrice du Cluster Protection National ont fait une présentation sur l'architecture humanitaire en RDC, les principes humanitaires ainsi que le cadre normatif sur le droit des personnes déplacées internes. Les concepts clés de la Politique de Protection du CPI sur l'approche de la centralité de la protection ont également été abordés. La deuxième partie de l'atelier a été dédiée à l'implication des autorités nationales dans les mécanismes de coordination. Cet atelier a permis de présenter les engagements clés pris au niveau mondial sur la localisation et discuter des bénéfices et des obstacles à l'engagement des autorités nationales dans le cluster protection.

Les points suivants ont été soulevés par les représentants des autorités nationales:

- Les autorités nationales reconnaissent les bénéfices qu'apporte le système des clusters en termes de coordination, de partage d'informations et d'expertise. Nombreux d'entre eux participent aux réunions du Cluster Protection ou des Groupes de Travail Thématiques.
- Le Cluster Protection représente un mécanisme essentiel pour divulguer la stratégie gouvernementale en matière d'assistance humanitaire et s'assurer que les projets mis en œuvre par les partenaires sont conformes aux orientations gouvernementales.
- Certains ministères sont pleinement impliqués dans le travail du Cluster Protection en occupant des positions de responsabilité comme le co-lead.
- Ils estiment qu'il conviendrait d'impliquer également le corps législatif (et non seulement l'exécutif) dans le travail du Cluster Protection en impliquant certains élus dans les discussions relatives au cadre normatif de la protection et à la domestication de la Convention de Kampala.
- Cependant il a été noté que la participation des autorités nationales au cluster a diminué au fil des dernières années.

Goma - Atelier ONG Nationales

L'atelier a débuté par une séance de réflexion sur ce que signifie la localisation, pourquoi elle est importante et quel est le rôle des groupes de coordination en la matière. Il y avait une idée préconçue parmi les participants que la localisation signifie «être à 100% local». La facilitatrice de l'atelier a insisté sur le fait que l'approche de la localisation se résume à garantir que la réponse soit «aussi locale que possible, aussi internationale que nécessaire». Il a été reconnu que la détermination du bon équilibre entre les contributions internationales et nationales est une tâche difficile et subjective, et que le groupe de coordination peut aider à revoir constamment la situation et à parvenir à un consensus sur cet équilibre.

Le premier jour de l'atelier visait à doter les partenaires locaux des connaissances et des compétences nécessaires pour participer au système de coordination international et influencer les stratégies humanitaires et les plans d'intervention tels que l'Evaluation des Besoins (HNO) et le Plan de Réponse Humanitaire (HRP). La réforme humanitaire, l'approche des clusters et les principales étapes du cycle de programme humanitaire (HPC) ont été abordées à travers des exercices de groupe et des discussions en séance plénière. Les principaux messages transmis étaient qu'une connaissance accrue du système des clusters et du HPC aide les partenaires nationaux à participer pleinement aux phases d'une réponse humanitaire. Il a également été mentionné que des processus inclusifs et consultatifs génèrent de meilleures décisions de planification, une coopération plus solide, une plus grande responsabilité et légitimité. Le premier jour a également été l'occasion de souligner comment les acteurs humanitaires se sont engagés à placer la protection au centre de leur travail. Cette session a conduit à une réflexion sur la manière dont les partenaires locaux peuvent travailler avec les acteurs internationaux pour développer une analyse et des réponses de protection pilotées localement. Des outils d'analyse de la protection tels que

l'arbre inversé et l'équation du risque ont été présentés et les participants ont eu l'occasion de les utiliser pour analyser quatre problèmes de protection fondamentaux en RDC: attaques de civils, violence contre les enfants, violence basée sur le genre, problématiques liées à la terre et à la propriété. L'objectif était de parvenir à une compréhension commune de ce qui constitue un risque de protection et de la méthodologie à suivre pour effectuer une analyse de protection collective.

Le deuxième jour de l'atelier a porté sur les principaux éléments d'une coordination humanitaire efficace et sur la manière dont les partenaires locaux peuvent participer aux mécanismes de coordination de la protection. Une cartographie des parties prenantes a été réalisée par les participants afin d'identifier les fonctions, les intérêts et les motivations des acteurs clés impliqués dans la coordination de la protection, ce qui est essentiel pour maîtriser les dynamiques au sein du cluster (p.16-17). Le deuxième jour a également permis de rassembler les points de vue et l'expérience des partenaires sur leur implication dans le système de coordination (p.6-15) et de convenir de recommandations pratiques et réalisables afin de faire avancer le programme de localisation au sein du cluster de la protection en RDC (p.18-21).

Résultats

Localisation dans la Coordination: Etat des Lieux et Recommandations

Le premier résultat de la mission a été d'établir un examen de l'état de la localisation dans le Cluster Protection en RDC et des principales lacunes identifiées par les partenaires nationaux. Cette analyse a été réalisée via deux ateliers organisés avec les organisations nationales de Kinshasa et de Goma. La discussion s'est articulée autour des cinq dimensions du Cadre Conceptuel sur la Localisation dans la Coordination développé par le CP AoR et le GPC: (1) Gouvernance et Prise de Décision, (2) Participation et Influence, (3) Partenariat, (4) Financement, (5) Capacité Institutionnelle. Le tableau ci-dessous fournit un résumé des cinq dimensions du cadre conceptuel et de ce que chaque dimension signifie pour les groupes de coordination, tels que le Cluster Protection et les Sous-Clusters.

Dimension	Ce que cela signifie pour la coordination
Gouvernance et Prise de Décision	Les acteurs locaux doivent avoir des opportunités équitables pour jouer un rôle de leadership et de co-leadership dans la coordination au niveau national et infranational et avoir un siège à la table lorsque des décisions stratégiques sont prises (groupes consultatifs stratégiques, comités directeurs, chef de file / co-chef de groupe et équipe humanitaire de pays).
Participation et Influence	Les acteurs locaux doivent avoir la possibilité d'influencer les décisions du Cluster. Pour ce faire, ils ont besoin d'un accès équitable à l'information et à l'analyse des résultats de protection; ainsi que l'opportunité et les compétences nécessaires pour transmettre de manière efficace et crédible leurs pensées et leurs idées.
Partenariat	Les coordinateurs doivent promouvoir une culture de partenariat fondé sur des principes, à la fois dans la manière dont ils interagissent avec leurs membres; et la manière dont les membres interagissent les uns avec les autres. Dans certains cas, cela nécessite une transition de partenariat de type 'sous-traitance' vers des partenariats plus équitables et transparents. Il s'agit également de reconnaître la valeur des contributions non monétaires des acteurs locaux (réseaux, connaissances).
Financement	Lorsqu'ils ont la capacité institutionnelle de gérer leurs propres fonds, les acteurs locaux devraient pouvoir accéder directement aux mécanismes de financement humanitaires. Les acteurs locaux devraient recevoir une plus grande part des ressources humanitaires, y compris via les fonds communs.
Capacité Institutionnelle	Bien que le renforcement des capacités techniques soit important, les groupes de coordination doivent également encourager activement l'appui pour renforcer les fonctions opérationnelles des organisations locales. Cela peut se faire dans le cadre de la stratégie sectorielle.

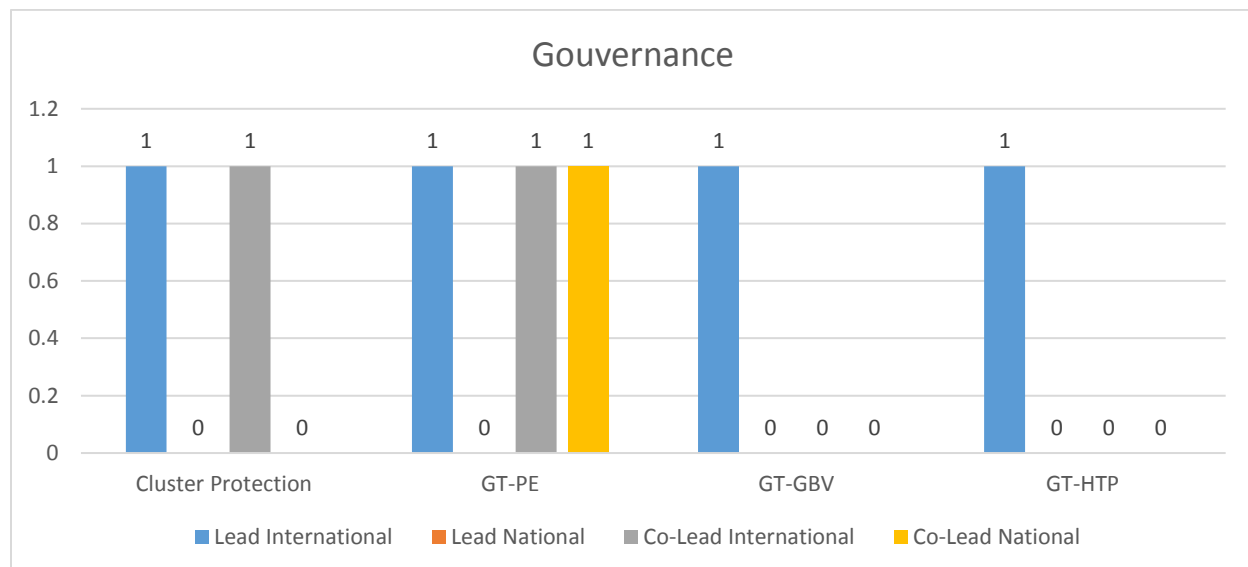
1) Gouvernance et Prise de Décision

La représentation et le rôle des organisations nationales dans les mécanismes de coordination ont évolué ces dernières années. En RDC, les partenaires nationaux sont représentés dans le forum de gouvernance et de prise de décision, comme démontré ci-dessous :

- Un siège est attribué au sein de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) pour les ONG nationales.
- Un siège est attribué au sein du comité d'évaluation du Fond Humanitaire Commun (FHC) à une ONG nationale.
- Un représentant d'un Forum des ONG participe régulièrement aux réunions du Cluster Protection.
- Certaines ONG nationales occupent la position de co-lead du cluster protection ou d'un groupe de travail thématiques au niveau sous-national.

Cependant, le processus et les critères de désignation des partenaires nationaux restent inconnus ou peu clairs pour la majorité des partenaires nationaux présents dans l'atelier. Le manque de communication, de consultation et de retour d'informations entre les membres nationaux et les autres partenaires nationaux est considéré comme une lacune majeure. De manière générale, les partenaires nationaux souhaiteraient être davantage impliqués dans les structures de gouvernance et les processus de prise de décisions.

Le graphique ci-dessous représente la gouvernance du Cluster Protection en RDC. Des progrès sont à faire pour intégrer les acteurs locaux dans la gouvernance du cluster protection et des sous-clusters au niveau national.



Grâce aux travaux de groupe et à une discussion en séance plénière, les partenaires nationaux ont identifié les lacunes et recommandations suivantes en termes de gouvernance et de prise de décision.

Lacunes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement des partenaires nationaux dans le rôle de lead ou co-lead est considéré comme étant trop faible (manque d'orientation, de formation et de conseils). • Il semble y avoir un manque de transparence dans la manière dont les décisions sont prises au sein du Cluster, notamment au sujet des critères et du processus pour désigner les co-lead. • Il semble y avoir un manque de communication et de consultation des 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la participation des ONGs nationales dans les processus décisionnels et stratégiques. • Renforcer le nombre d'ONG nationales qui occupe des positions de responsabilités comme le lead ou co-lead en mettant en place des stratégies de mentoring/soutien (formation en co-leadership, orientation, rotation des lead et co-lead). • Promouvoir la transparence et les processus de communication, de

<p>ONGs nationales siégeant au sein des instances de prises de décisions (EHP par exemple) avec le reste des ONGs nationales. entre les ONGN siégeant au sein du GSC et les autres partenaires nationaux.</p>	<p>consultation et de retour d'information réguliers entre les membres nationaux de l'EHP et les autres partenaires nationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les ONG nationales sur le processus de sélection des co-lead, et représentants au sein de l'EHP.
---	--

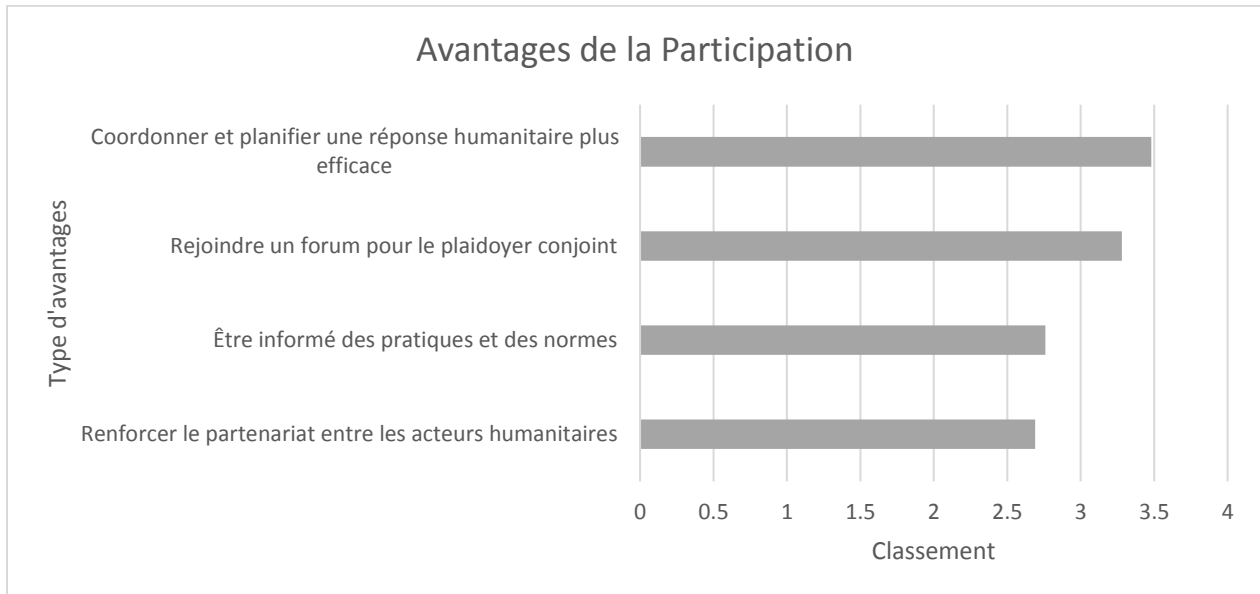
Expérience de Co-Leadership par les ONG Nationales en RDC

L'atelier a été l'occasion de recueillir les points de vue des partenaires nationaux occupant une position de leadership ou de co-leadership au sein du cluster de protection ou des sous-clusters PE / VBG en RDC. La valeur ajoutée et les avantages attendus d'un accord de co-leadership local ont été discutés en particulier avec MIDEFEHOPS (co-lead du sous-cluster CP à Goma), une des organisations présentes pendant l'atelier.

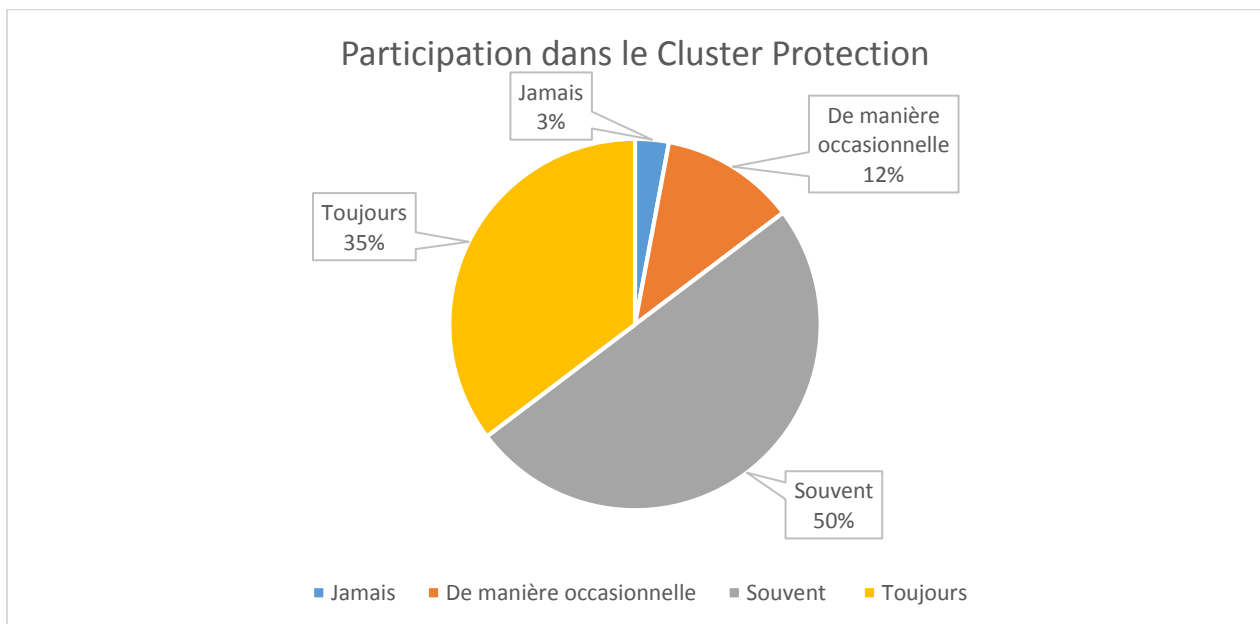
Les points suivants ont été partagés:

- La coordination du sous-cluster PE a permis au partenaire national d'accroître sa visibilité au sein du secteur et notamment auprès des donateurs.
- Les ONG nationales occupant un rôle de co-lead doivent être accompagnées afin de mieux appréhender leur rôle et leurs responsabilités. Il convient de les aider à mieux naviguer au sein du système humanitaire et en particulier à comprendre les processus de prise de décision, de planification, de plaidoyer et de financement du cluster. Aux yeux des partenaires nationaux, ce transfert de compétences est sous-estimé par les acteurs internationaux.
- Une approche de mentorat pour le co-leadership entre les acteurs internationaux et nationaux est considérée comme une solution positive pour renforcer les capacités et assurer la transition vers un leadership local.

Les acteurs nationaux contribuent de manière significative à la pertinence de la réponse humanitaire en RDC grâce à leur compréhension du contexte, à un meilleur accès aux populations touchées et à leur sensibilité aux dynamiques politiques et sociales. Les ONG nationales ont été sensibilisées à l'importance de la coordination humanitaire et nombre d'entre elles reconnaissent les avantages que le système de cluster peut leur apporter, comme indiqué ci-dessous dans l'enquête préliminaire².

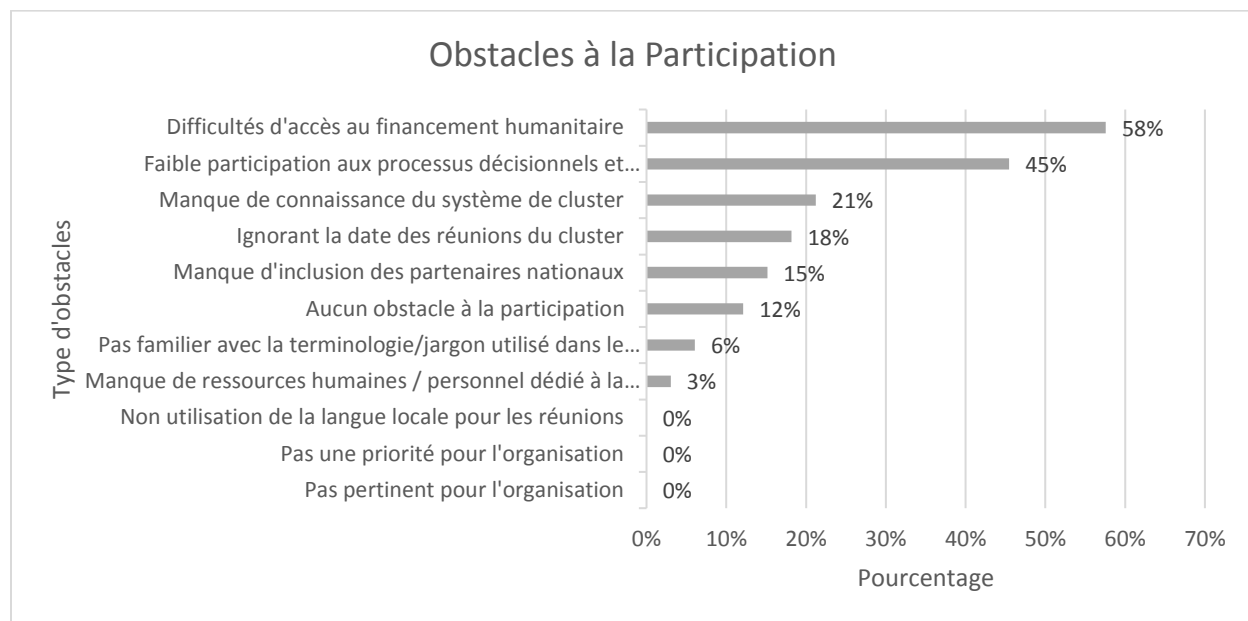


La moitié (50%) des ONG nationales ayant répondu à l'enquête préliminaire déclare participer «souvent» aux réunions du Cluster Protection groupe et 35% déclare participer «toujours». Cependant, lors des ateliers, les organisations nationales ont noté leur faible influence sur les processus décisionnels et stratégiques.



² IRC Localisation de la Protection, Etude Préliminaire, Janvier – Juin 2018.

Cependant la participation des ONG nationales reste entravée par un certain nombre d'obstacles, comme la difficulté d'accéder au financement, la faible participation aux processus décisionnels et le manque de connaissance du système de cluster.



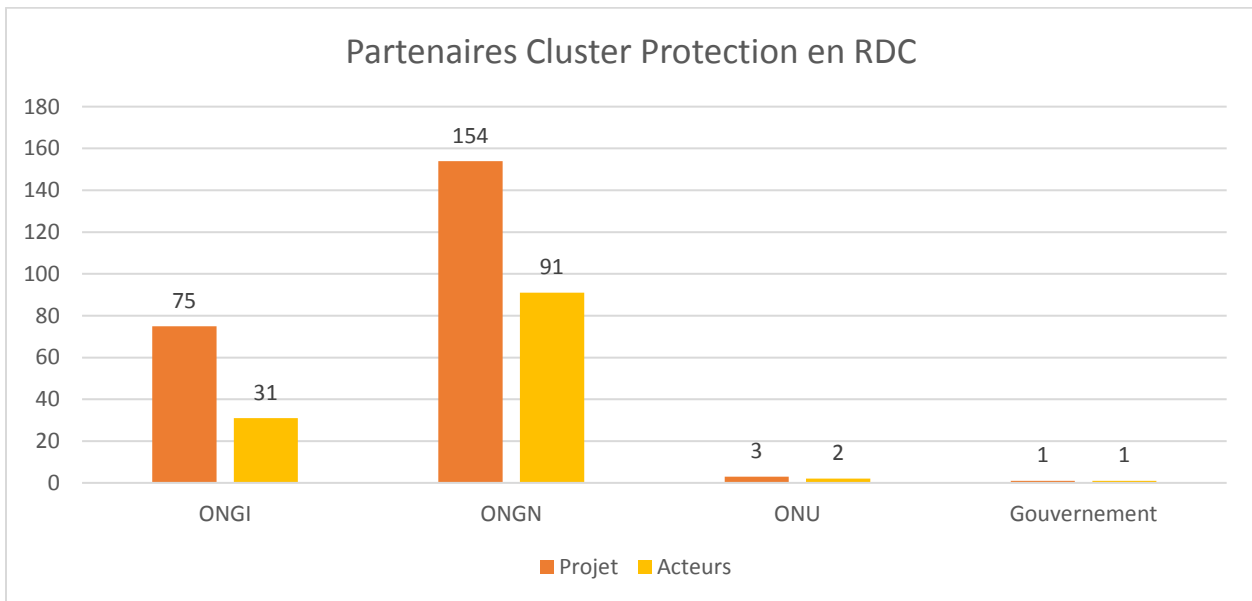
Grâce aux travaux de groupe et à une discussion en séance plénière, les partenaires nationaux ont identifié les lacunes et recommandations suivantes en termes de participation et d'influence.

Lacunes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> • La participation des partenaires nationaux au Plan de Réponse Humanitaire (PRH) est faible à cause du manque de connaissance du processus. Par ailleurs, il existe un problème de vulgarisation du PRH au sein des ONG nationales. • Les informations communiquées par les organisations locales ne sont pas toujours perçues comme étant crédibles par les acteurs internationaux et par conséquent elles sont peu prises en compte. • Les partenaires nationaux ne complètent pas assez régulièrement le 4W, ce qui entrave leur visibilité, leur positionnement stratégique et leur participation significative au sein du cluster. • Les ONG nationales déplorent une absence de concertation entre elles avant les réunions des clusters. La création d'une telle dynamique leur permettrait d'être plus influents sur les sujets discutés au sein du Cluster Protection. • L'analyse des données collectées reste problématique, notamment en ce qui concerne l'analyse des risques de protection. Les outils de collecte des données ne sont 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les organisations nationales à participer de manière plus régulière au Cluster Protection pour renforcer le partage d'information. • Renforcer la connaissance des ONG nationales sur le processus d'élaboration du PRH, son contenu et son intérêt. • Inclure les partenaires nationaux aux étapes initiales des processus de planification stratégique, tels que PRH, pour garantir leur appropriation. • Encourager les partenaires nationaux à compléter le 4W pour accroître leur visibilité et leur position stratégique au sein du cluster. • Renforcer le système de communication entre les membres des ONG nationales participant au Cluster Protection.

<p>pas standardisés et la méthodologie n'est pas claire pour les ONG nationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ONG nationales regrettent l'absence de leadership étatique pour soutenir la participation des organisations nationales dans les mécanismes de coordination. 	
--	--

3) Partenariat

En RDC, la plupart des organisations opérationnelles dans le domaine de la protection sont des ONG nationales. Le Cluster Protection a répertorié 91 ONG nationales mettant en œuvre 154 projets, ce qui représente une forte proportion des activités de protection à travers le pays. Cependant, les ONG nationales notent un rapport de force inégal et des principes de partenariat peu connus et peu respectés, notamment les principes de transparence et de complémentarité.



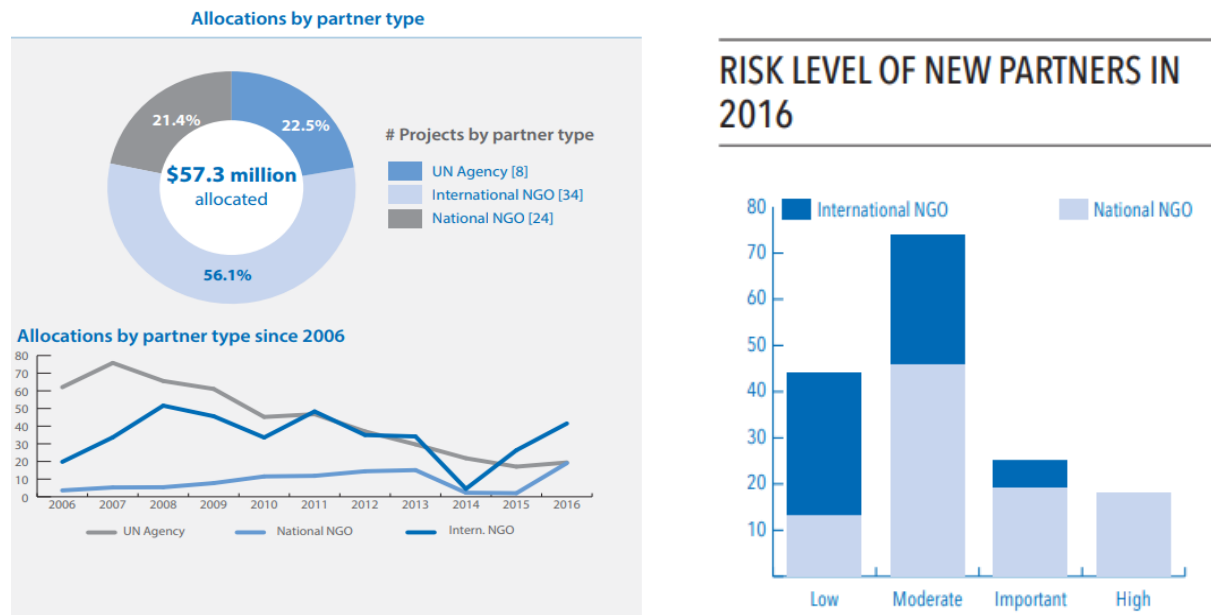
Grâce aux travaux de groupe et à une discussion en séance plénière, les partenaires nationaux ont identifié les lacunes et recommandations suivantes en termes de partenariat.

Lacunes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> • Les ONG nationales ont noté un rapport de force inégalitaire dans les partenariats, dont la relation est principalement basée sur l'octroi du financement. Les principes de transparence et de complémentarité ne sont pas appliqués de manière constante. • Le modèle de partenariat entre acteurs internationaux et nationaux est essentiellement un modèle de type « sous-traitance ». Ce modèle est par ailleurs reproduit entre partenaires locaux. • Les ONG nationales ont le sentiment qu'il y a une duplication des structures existantes et que les acteurs internationaux remplacent plutôt que renforcent les structures locales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Modéliser et suivre une culture de partenariats de principe au sein du cluster de protection. • Promouvoir des partenariats reposant sur des approches de coaching et de mentorat plutôt que de la sous-traitance. • Encourager les partenariats entre les acteurs internationaux et nationaux, et entre les acteurs nationaux eux-mêmes. • Renforcer les liens entre les ONG nationales et le Forum des ONG internationales.

4) Financement

La plupart des ONG nationales de taille moyenne n'ont pas de financement pour couvrir leurs coûts de base et ne disposent pas des ressources requises pour la participation au système humanitaire. L'accès au financement est donc la plus grande préoccupation exprimée par les organisations nationales qui ont participé à l'atelier. Dans ce contexte, le Fond Humanitaire Commun (FHC) en RDC représente une opportunité importante pour les ONG locales. Un siège au sein du comité d'évaluation du FHC est d'ailleurs alloué à une ONG nationale.

Comme le démontre le graphique ci-dessous³, la proportion des allocations du FHC aux ONG nationales a régulièrement augmenté depuis 2006, pour atteindre un taux de 21,4% en 2016. Cependant, la procédure de validation des organisations éligibles demeure complexe pour les ONG nationales ; la plupart étant considérée comme ayant un risque élevé ou important. Parmi les organisations qui ont participé à l'atelier sur la localisation, seulement cinq sont éligibles au FHC en 2018. Leur niveau de risque a été évalué comme 'faible' pour une organisation, 'modéré' pour une organisation, 'important' pour deux organisations et 'élevé' pour une organisation.



Grâce aux travaux de groupe et à une discussion en séance plénière, les partenaires nationaux ont identifié les lacunes et recommandations suivantes en termes de financement.

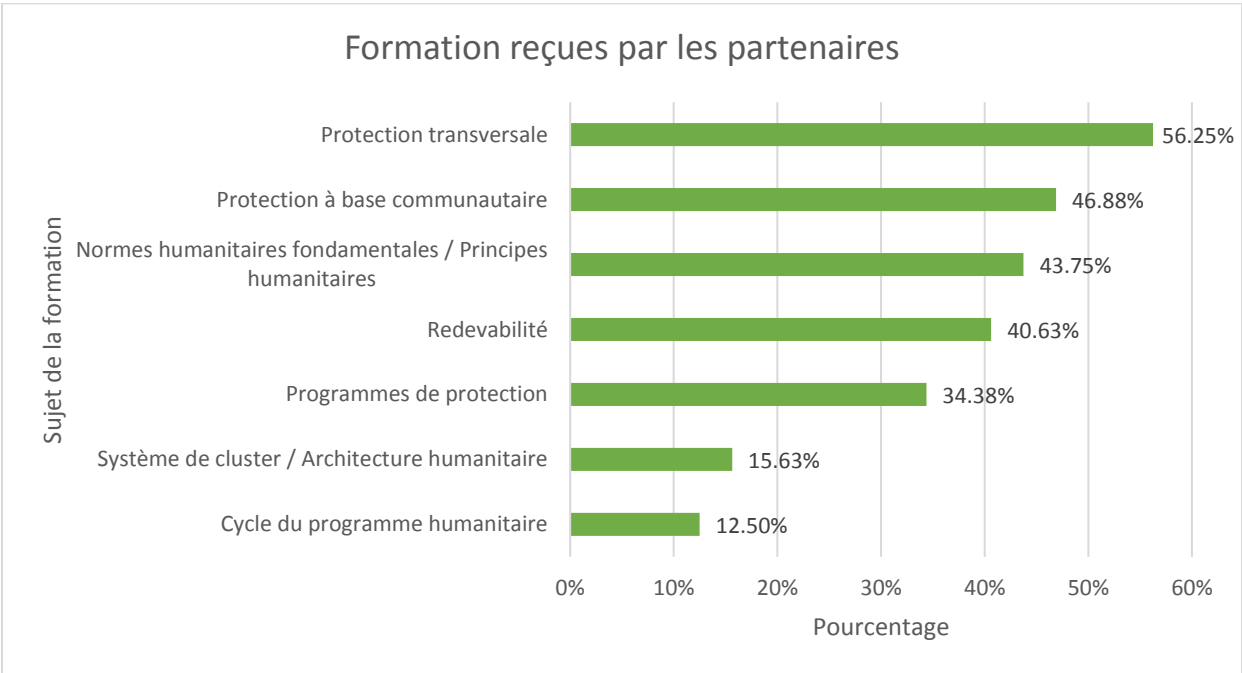
Lacunes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> Les ONG nationales pensent souffrir d'un manque de crédibilité pour accéder au financement. Elles sont perçues comme n'ayant pas de capacité de gestion de fonds. Les ONG nationales manquent d'information sur les opportunités et les procédures à suivre pour accéder aux financements. Par ailleurs, il y a une faible compréhension des outils d'élaboration de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Plaider pour que la politique des donateurs soit plus souple et moins bureaucratique pour les partenaires nationaux et que le financement soit plus durable. Via le Cluster Protection, encourager les organisations nationales à s'informer régulièrement des opportunités d'accéder aux allocations du FCH.

³ Fond Humanitaire Commun RDC Rapport Annuel (2016)

<ul style="list-style-type: none"> • Le financement fourni aux ONG nationales ne couvre pas les coûts de support ou les frais généraux, ce qui limite la durabilité de la prestation des services de protection. • La concurrence entre les acteurs nationaux et internationaux est importante en ce qui concerne l'accès au financement humanitaire. • Pour les ONG éligibles au FCH, il existe une incompréhension sur les critères définissant les seuils de risque. • Certains partenaires nationaux ont fait part de leur lassitude à participer au système des clusters et de n'avoir pas eu accès à des financements. 	
--	--

5) *Capacité Institutionnelle*

Les efforts de renforcement des capacités des ONG nationales se sont généralement concentrés sur les domaines techniques de la protection, tandis que le renforcement des capacités institutionnelles reste limité. Il semble nécessaire d'aller au-delà de l'investissement dans le capital humain (formation du personnel) et de soutenir la durabilité des organisations pour garantir la participation des acteurs locaux à la coordination. Les partenaires nationaux qui ont répondu à l'enquête préliminaire ont déclaré avoir reçu, au cours des 18 derniers mois, des formations sur les thèmes suivants⁴ :

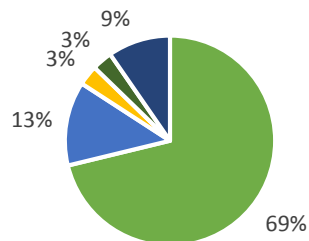


Pour les partenaires locaux qui ont complété l'enquête préliminaire, la méthode préférée pour les activités de renforcement de capacités est celle des séminaires, atelier ou formation délivré dans le pays concerné (69%). Cependant, 13% estime qu'un soutien ou mentorat à long terme serait bénéfique et 9% privilégieraient l'accès à une communauté de pratique en ligne pour poser des questions et partager leur

⁴ IRC Localisation de la Protection, Etude Préliminaire, Janvier – Juin 2018.

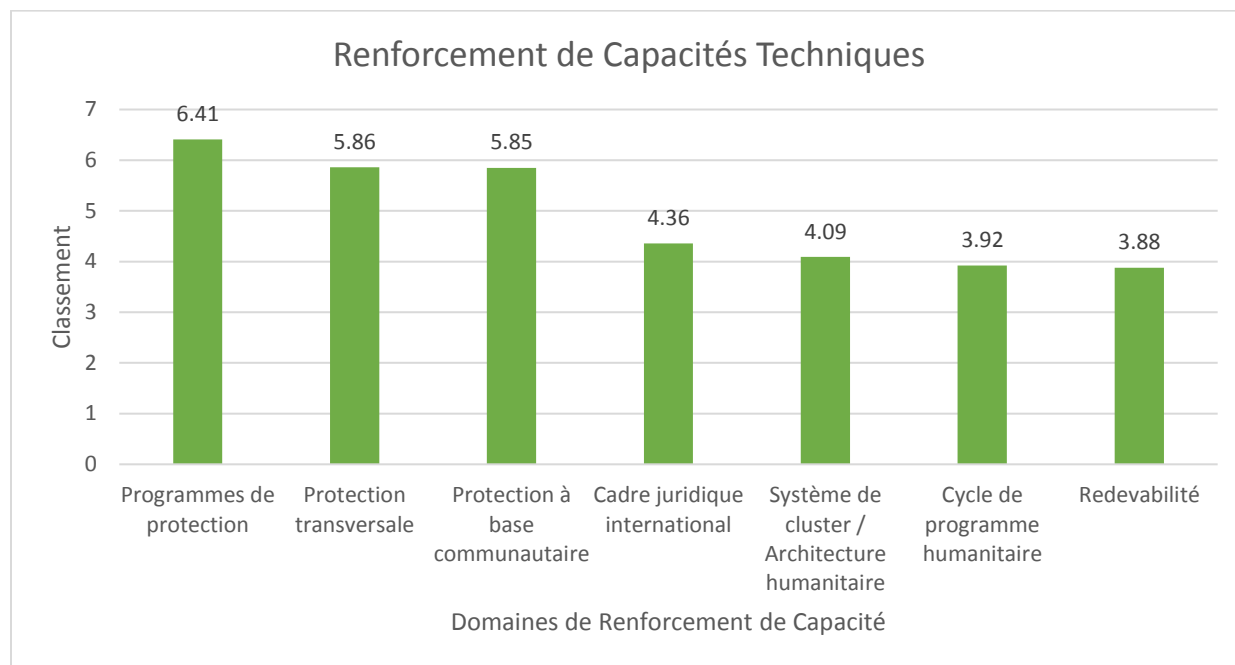
expérience. D'autres recommandations ont été faites lors des ateliers, à savoir : un plan de suivi des acquis de la formation, l'échange d'expérience entre les participants, le mentorat, l'accompagnement technique après la formation, les échanges d'expérience avec d'autres opérations humanitaires, un appui financier pour la mise en place d'activités pilotes.

Méthode Préférée de Renforcement de Capacité

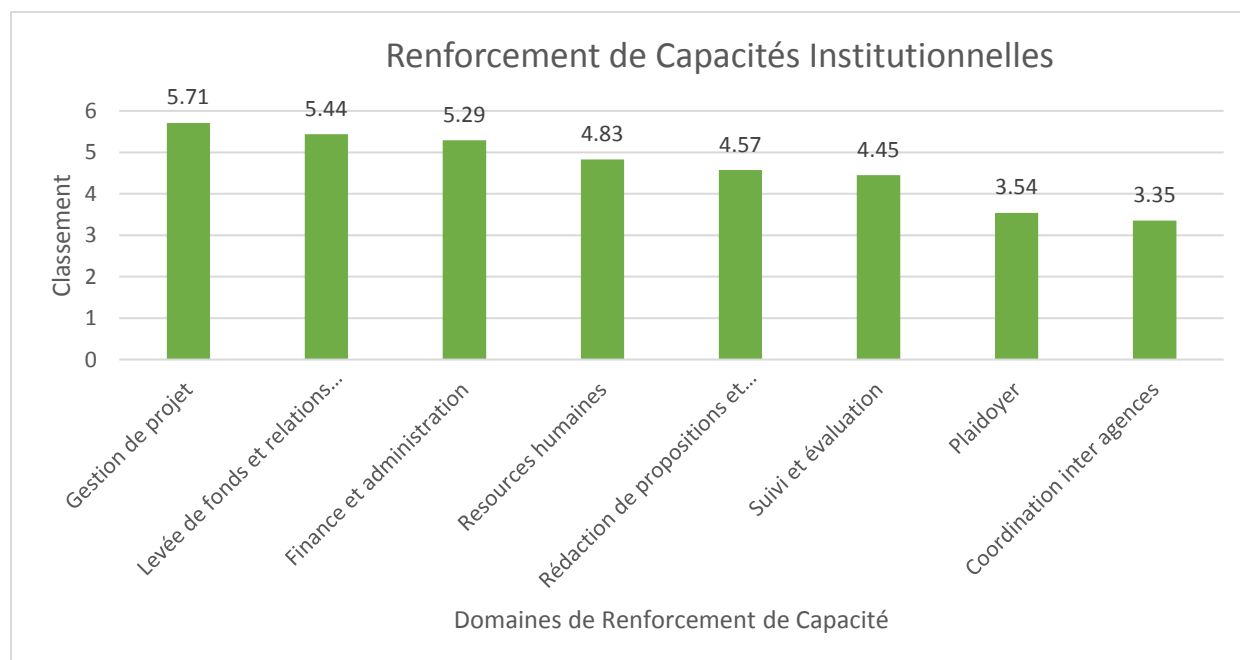


- Séminaire, atelier ou formation dans les pays
- Soutien ou mentorat à long terme
- Formation ou cours en ligne
- Accès aux données en ligne, à la documentation et à l'information sur des sites Web spécifiques
- Accès à la Communauté de Pratique en ligne pour poser des questions et partager des expériences

L'enquête préliminaire a permis d'identifier des domaines de **renforcement des capacités techniques** dans lesquels les organisations nationales ont besoin d'appui. Ces domaines sont classés par ordre de priorité dans le graphique ci-dessous⁵.



L'enquête préliminaire a également identifié des domaines de **renforcement des capacités institutionnelles** dans lesquels les organisations nationales ont besoin d'appui. Ces domaines sont classés par ordre de priorité dans le graphique ci-dessous⁶.



⁵ IRC Localisation de la Protection, Etude Préliminaire, Janvier – Juin 2018.

⁶ Idem

Reconnaissance juridique des ONG nationales en RDC

Il existe un vaste réseau d'ONG nationales en RDC. Selon les statistiques du Ministère de la Justice, environ 25 000 ONG nationales étaient opérationnelles en 2016. Cependant, plus de 23 000 d'entre elles n'avaient pas de personnalité juridique, soit plus de 90%. En raison de la non-maitrise de la loi N°004-2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, la plupart des ONG nationales:

- a. N'ont pas des statuts notariés
- b. N'ont pas d'arrêté ministériel du Ministre ayant dans ses attributions le secteur d'activité de l'ONG les autorisant à fonctionner
- c. Croient à tort que l'accusé de réception du Ministère de la Justice (F92) vaut autorisation de fonctionnement

Sans personnalité juridique, les ONG ne peuvent pas:

1. Avoir un numéro impôt
2. Avoir des biens en leurs noms (véhicules, comptes bancaires, etc.)
3. Collaborer officiellement avec des partenaires qui appliquent la loi susmentionnée (bailleurs de fonds, Etat congolais, organisations internationales, etc.)

Source : Centre de Recherche Jurisconsulte www.crjursconsulte.org

Grâce aux travaux de groupe et à une discussion en séance plénière, les partenaires nationaux ont identifié les lacunes et recommandations suivantes en termes de capacité.

Lacunes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement des capacités institutionnelles reste limité. Un soutien supplémentaire dans des domaines tels que la finance, l'administration, les ressources humaines, la logistique, la gestion et la collecte de fonds est nécessaire.• Les formations de recyclage ne sont pas une pratique standard et il n'y a pas de système de suivi systématique pour mesurer l'impact des formations / ateliers.	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les ONG nationales à travers le processus de reconnaissance de personnalité juridique afin de renforcer leurs capacités institutionnelles et organisationnelles.• Renforcer la compréhension des ONG nationales sur les principes humanitaires en raison des nombreux défis liés à leur application en RDC.• Inclure en permanence les partenaires nationaux lorsqu'il y a des opportunités de renforcement des capacités sur la protection.• Plaider pour que des investissements soient faits dans le renforcement des capacités institutionnelles des partenaires nationaux.• Promouvoir des modèles de renforcement des capacités divers et à plus long terme tels que le mentorat, les programmes de visites d'échange, le soutien pluriannuel, etc.

Cartographie des Acteurs de la Coordination

Le second résultat de la mission est une cartographie des acteurs de la coordination. Afin de renforcer l'engagement des organisations locales dans les mécanismes de coordination une analyse holistique de la dynamique du pouvoir et de l'influence est nécessaire. Pour cette raison, une cartographie des parties prenantes a été réalisée pendant l'atelier pour aider les participants à identifier les fonctions, les intérêts et les motivations des principaux acteurs impliqués dans la coordination de la protection et à analyser comment ils peuvent les influencer.

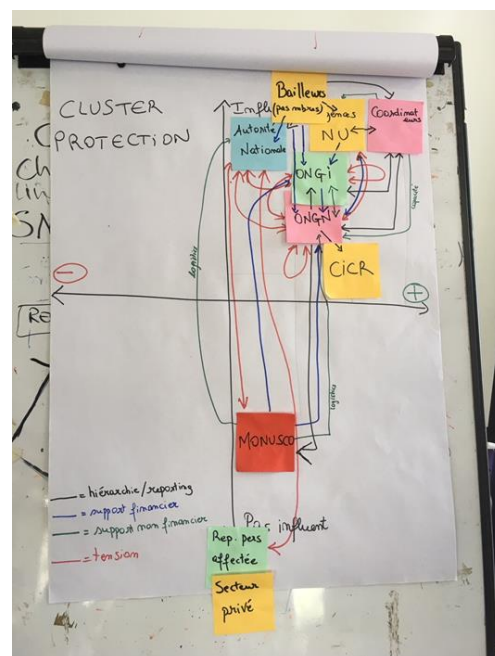
Les participants ont énuméré les acteurs clés suivants impliqués dans le Cluster Protection à Goma:

- Coordinateurs de Cluster
- Organisations Non Gouvernementales Internationales (ONGI)
- Organisations Non Gouvernementales Nationales (ONG)
- Bailleurs (non membres)
- Agences des Nations Unies
- Autorités nationales
- CICR
- MONUSCO
- Représentant des personnes affectées
- Secteur privé

Les participants ont ensuite évalué le niveau d'influence de chaque acteur sur le Cluster Protection et la question de savoir si cette influence était positive ou négative (soutien ou entrave à l'engagement des partenaires nationaux dans le système de cluster).

	Niveau d'Influence	Acteurs
5	Extrêmement influent	Coordinateurs de Cluster Bailleurs
4	Très influent	Agences des Nations Unies Autorités Nationales ONGI
3	Quelque peu influent	ONGN CICR
2	Légèrement influent	MONUSCO
1	Pas du tout influent	Secteur privé Représentant des personnes affectées

	Type d' Influence	Acteurs
5	Extrêmement positif	Coordinateurs de Cluster
4	Très positif	Agences des Nations Unies CICR ONGI ONGN Bailleurs
3	Légèrement positif	Autorités Nationales MONUSCO
2	Légèrement négatif	
1	Très négatif	



* Le secteur privé et le représentant des personnes affectées ont été jugés neutres car ils n'ont actuellement aucune influence sur le Cluster Protection.

Les participants ont également été invités à identifier le type de relations existant entre chacun de ces acteurs. Les types de relations suggérés comprenaient: des rapports de tensions, des liens financiers, des rapports de reporting et des liens de soutiens non financiers. Les participants ont noté les nombreuses tensions entre acteurs nationaux et internationaux dans des domaines tels que: la difficulté d'accéder au financement humanitaire pour les partenaires nationaux, la concurrence accrue entre acteurs internationaux et nationaux, les frais généraux limités pour les acteurs nationaux, le respect et l'égalité traitement, la complexité des procédures de notification des donateurs. Des tensions ont également été identifiées avec les autorités locales parfois considérées comme faisant obstacle (ou ne soutenant pas totalement) le travail des ONG nationales.

Type de relations	Acteurs
Tension	<ul style="list-style-type: none"> ⇔ ONGI – ONGN ⇔ Agences des Nations Unies – ONGN ⇔ Autorités Nationales – ONGN ⇔ Autorités Nationales – ONGI ⇔ Autorités Nationales – MONUSCO ⇔ Autorités Nationales – Représentant des personnes affectées
Financement	<ul style="list-style-type: none"> ⇔ Bailleurs – Autorités Nationales ⇔ Bailleurs – ONGI ⇔ Bailleurs – ONGN ⇔ Bailleurs – Agences des Nations Unies ⇔ Agences des Nations Unies – ONGI ⇔ Agences des Nations Unies – ONGN ⇔ ONGI – ONGN
Rapport de reporting	<ul style="list-style-type: none"> ⇔ Agences Nations Unies – Coordinateur du Cluster ⇔ ONGI – Coordinateur du Cluster ⇔ ONGN – Coordinateur du Cluster ⇔ ONGN – ONGI ⇔ ONGN – CICR
Soutien autre que financier	<ul style="list-style-type: none"> ⇔ MONUSCO – ONGN (logistique) ⇔ MONUSCO – Autorités Nationales (logistique) ⇔ Coordinateur du Cluster – ONGN (renforcement capacité) ⇔ ONGI – ONGN (renforcement capacité)

Plan d'Action pour la Localisation

Le troisième résultat de la mission est l'élaboration d'un plan d'action collectif visant à faire progresser le programme de localisation au sein du Cluster Protection Provincial de Goma. Les principales recommandations ont été identifiées par les partenaires nationaux participant à l'atelier. Il est recommandé que le plan d'action soit examiné et approuvé par le Cluster Protection et qu'un exercice de priorisation soit mené afin de s'assurer que quelques recommandations pratiques et réalisables soient mises en œuvre.

Cluster	Cluster Protection Provincial
Opération	Goma, Nord-Kivu (RDC)
Date	Juillet 2018 – Juillet 2019
Dernière revue	12 juillet 2018

GOUVERNANCE ET PRISE DE DECISION						
Action	Audience ciblée	Lieu	Date	Responsable	Indicateurs	Statut
Sensibiliser les ONGN sur le processus de sélection de co-lead et des représentants nationaux au sein de l'EHP et le rôle qu'on attend d'eux	ONGN	Nord-Kivu	Juillet 2018 Mars 2019	UNOCHA Cluster Protection et Groupes de Travail FONHAD	# nombres de séance de sensibilisation	
Organisation de rencontres de concertation et restitution par les représentants des ONGN afin de renforcer le partage d'information	ONGN	Nord-Kivu	Juillet 2018 Juin 2019	CARITAS (pour l'Equipe Humanitaire Pays)	# de séance de concertation et de restitution organisées par le représentant	
Plaidoyer pour renforcer la présence d'ONGN en tant que lead/co-lead du Cluster Protection ou GT Thématique	Coordinateur Cluster	Nord-Kivu	Aout 2018 Aout 2019	ONGN	% de position de lead/co-lead attribué aux ONGN	
Opérationnalisation de Clusters territoriaux (ou autre antenne de coordination) pour permettre une plus grande couverture et un meilleur accès pour les ONG locales	ONGN	Walikale Masisi Rutshuru Embeno Beni	Aout 2018 Aout 2019	Cluster Protection	# de clusters territoriaux opérationnels	

PARTICIPATION ET INFLUENCE						
Action	Audience ciblée	Lieu	Date	Responsable	Indicateurs	Statut
Vulgarisation des TDR du Cluster Protection afin de sensibiliser sur les critères d'adhésion, ainsi	ONGN Autorités nationales	Nord-Kivu	Juillet - Décembre 2018	Coordination Cluster	# de nouvelles ONG nationales	

que le rôle et responsabilités des membres	Représentant personnes affectées Secteur privé			Groupe Thématique Lead Groupe de Travail	impliquées dans le Cluster et Sous-Groupe de Travail	
Participer activement aux activités du Cluster Protection et Groupe Thématiques Sectoriels	Cluster Protection Groupes de Travail	Goma	Toute l'année	ONGN ayant participé à l'atelier IRC/GPC	% d'ONGN qui participent activement et régulièrement aux activités du Cluster et Groupes de Travail	
Mise à jour et partage systématique des informations sur les alertes, les besoins humanitaires dans nos zones d'intervention en utilisant les outils du Cluster (4W par exemple)	Cluster Protection Groupe de travail	Nord-Kivu	Toute l'année	Staff protection des ONGN	4W mise à jour chaque semestre	
Organiser une réunion avec UNOCHA et les ONG nationales pour une implication dans le processus d'élaboration dans le Plan de Réponse Humanitaire (PRH)	UNOCHA ONGN	Goma	Juillet – Août 2018	Cluster Protection CARITAS	# d'ONGN impliquées dans l'élaboration du PRH	

PARTENARIAT						
Action	Audience ciblée	Lieu	Date	Responsable	Indicateurs	Statut
Promotion des principes de partenariat et sensibilisation effectuée pour les membres du Cluster Protection	ONGI ONGN	Goma, Nord Kivu	Septembre 2018	Coordination Cluster Protection	N/A	
Elaborer des projets en consortium avec des ONGN émergentes	Agences UN ONGI	Nord-Kivu	Toute l'année	ONGN	# de projets en consortium élaboré et financé	
Renforcer l'implication des ONGN dans les alliances et autres réseaux d'ONG au niveau national (ex : FONAH) et global (ex : NEAR, ICVA, Charter4Change, Sphère)	Alliance et réseaux d'ONG	Global et National	Juillet 2018 – Juillet 2019	ONGN	% d'ONGN ayant été informé sur les différents alliances et réseaux d'ONG	

FINANCEMENT						
Action	Audience ciblée	Lieu	Date	Responsable	Indicateurs	Statut
Cartographie des ONGN opérationnelles	ONGN	Nord-Kivu	Aout 2018 Juillet 2019	Cluster Protection OCHA	#d'ONGN identifiées	
Plaidoyer pour l'évaluation des ONGN et assouplissement des critères d'accès au financement	CHP OCHA Cluster	Nord-Kivu	Décembre 2018 – Janvier 2019	Consortium d'ONG	# d'ONGN évaluées et éligibles aux financements	


CAPACITES						
Action	Audience ciblée	Lieu	Date	Responsable	Indicateurs	Statut
Accompagnement afin de renforcer les capacités institutionnelles des ONGN en vue d'obtenir la personnalité juridique	ONGN ayant participé à l'atelier	Goma, Nord-Kivu	Août 2018 Juillet 2019	Centre de Recherche Jurisconsulte	% des ONGN ayant participé à l'atelier qui acquière la personnalité juridique	
Restitution/Sensibilisation sur certaines parties de la formation à l'attention d'autres ONGN (cycle de programme, standards humanitaires, architecture internationale et clusters)	ONGN	Goma, Nord-Kivu	Août 2018 Juillet 2019	ONGN ayant participé à l'atelier (notamment BIFERD sur le CHS)	# de personnes sensibilisées	
Appui à distance pour accompagner les ONGN à renforcer leurs capacités sur des thèmes variés (ex : gestion financière, gestion de projet, collecte de données, référencement etc...)	ONGN	Goma, Nord-Kivu	Août 2018	IRC/GPC en charge de l'initiative Localisation de la Protection	Guide de formation envoyé aux participants	


Suivi et mise en œuvre du plan d'action sur la localisation:

Le plan d'action sera mis en œuvre par les ONGN ayant participé à l'atelier sur la coordination humanitaire qui s'est tenu à Goma le 5-6 juillet 2018 : East Eagle Foundation, Focus Droit et Accès, BIFERD, CEDIER, ASUCO, REJED, Heal Africa, MIDEFEHOPS, CRJ, DFJ, APSME, REFEDINK, APPEI, CBS, CAFEED, SOPROP, SYLAM, Congo Amkeni, CSI, FIDAPID/FOMAHD, Cœur Sans Frontières.

Le suivi sera assuré par le Cluster Protection à Goma avec l'appui technique d'IRC/GPC.

Code Couleur

 Action réalisée

 Action en cours de réalisation

 Action non mise en œuvre à ce stade

Liste des Participants

Kinshasa - Atelier ONG Nationales

#	Organisations	Nom du Participant	Position du Participant	Email du Participant
1	Rebuild Hope for Africa	Théophile Mugabe	Chargé de Protection	Théophilemugabe@gmail.com
2	Convention pour le Bien-Etre Social	Dieudonné Djela Kalala	Secrétaire Général	didodjela@yahoo.fr
		Marley Msiona	Chargé d'Administration et Finance	marleymSIONA@gmail.com
3	A.D.E.S	Victor Bikeli	Chef des Opérations	Victorbikeli20@gmail.com
4	CAFID	Enoch Malumalu	Chargé de Communication	Enochmaluma5@gmail.com
		Germaine Tuamba	CEO	cafidong@yahoo.fr
5	Centre Jurisconsulte	Symphorien Bikumbusyo	Coordinateur	basymphorien@crjurisconsulte.org
6	SAIPED	Fanny Zayunkua	Chef de Bureau	zayesengo@gmail.com
7	Lizadeel	Dr. Babu Kajuba	Coordinateur de Programmes	kajubas@gmail.com
		Joseph Godé Cayembe	PCA	lizadeel@hotmail.com
8	APPEI	Jean-Aimé Ekosonde	Point Focal	Appei.org@gmail.com

Kinshasa - Atelier Autorités Nationales

#	Organisations	Nom du Participant	Position du Participant	Email du Participant
1	Ministère de la Solidarité et Action Humanitaire	Alain Pamphile Mbaka	Directeur de Cabinet	alainpamphilembaka@gmail.com
		Jacques Bokelo Vava	Directeur Chef de Service	jackbova@yahoo.fr
		Jakosia Kengawe	Agent	jackyyakomia@gmail.com
		Dougs Saluw Mulenda	Chargé d'Etudes	dougsmulenda@gmail.com
		Jean Pius Hagba Borongo	Chargé d'Etudes	Pas disponible
2	SG / Primature	Christelle Shamanba	Expert	christellefons@gmail.com
		Félicien Mbumba	Directeur DSEP	felicienmbumba@yahoo.fr
		Denis Ucakuwun	Expert Secrétariat Genre	denisucakuwun@gmail.com
3	Commission Nationale pour les Réfugiés	Patrick Diadia Samg	Assistant	Patrickdiadia95@gmail.com
		Joseph Katamdu	Chargé d'Enregistrement	katandumabala@gmail.com

4	Ministère de l'Intérieur	Jean-Baptiste Kamboya Byekabami	Expert	Kamboya96@gmail.com
		Robert Mposo Ntumbanzondo	Expert	mposorobert@yahoo.fr
		Gabriel Luhandjula Dikete	Expert	Pas disponible
5	Ministère des Droits de l'Homme	Aimé Matumo	Conseiller	Aime.matumo@gmail.com

Goma - Atelier ONG Nationales

#	Organisations	Nom du Participant	Position du Participant	Email du Participant
1	Dynamique des Femmes Juristes	Claudine Tsongo	Coordinatrice	claudiakasongo@yahoo.fr dfjasbl@yahoo.fr
		Lyliane Moseka	Non communiqué	lylianedj@gmail.com
2	Congo Amkeni	Lina Bindu Balinda	Défenseur judiciaire et présidente de l'organisation	danlina2002@yahoo.fr
		Julien Shemitima	Point Focal Protection	julbashems@gmail.com
3	Solidarité Pour La Promotion Sociale et La Paix	Espoir Lukoo Munihire	Coordonnateur	espoirsoprop1est@gmail.com
		Elourd Luanda Kiekire	Chargée de mobilisation de fonds et Suivi et évaluation	kiekire.luanda@gmail.com
4	Heal Africa	Daniel Mbungu Mwanangoy	Chef de Projet C-GBV TUSHINDE	mbungud@gmail.com
		Patrice Mulamba	Chef des Operations	coo.healafrika@gmail.com
5	Centre de Développement Intégral de l'Enfant Rural	Augustin Titi Rutanuka	Coordinateur	cedierorg2008@yahoo.fr
6	Fraternité mariste "Cœur Sans Frontières"	Ignace Ngwasi	Non communiqué	csf_rdc@yahoo.fr ignacengwasi@yahoo.fr
7	Bureau d'Informations, Formations, Echanges et Recherches pour le Développement	Jonas Habimana	Co Fondateur et Directeur Exécutif	biferutsh@yahoo.fr jonas_habimana@yahoo.fr
		Jean de Dieu Hakizimana	Chargé de Programme	jeanhakizimanabiferd@gmail.com
8	APPEI	Pascal Tombo Wasso	Point Focal Nord Kivu	pascalprium@gmail.com
9	APSME	Obed Byamungu	Chargé de Suivi et Evaluation	obedibyamungu@gmail.com
10	Association Ugeuzi/Congo Cange (ASUCO)	Anuarite Debora Mupenda	Coordonnatrice	mupendadeb18@gmail.com asucoasbl@gmail.com
11	Centre de Recherche Jurisconsulte	Symphorien Bikubusyo Alimasi	Coordinateur National	basymphorien@crjurisconsulte.org

12	East Eagle Foundation	Joseph Kapako Mukala	Non communiqué	eefnordkivu@gmail.com kapakomukala@gmail.com
13	Focus Droits et Accès	Oscar Lukoo Munfano	Chargé de Programme	oscarmvano2@gmail.com focus.droits@gmail.com
14	Réseau Femme et Développement au Nord Kivu	Aimee Muruta Runiga Aimel	Non communiqué	refed@gmail.com
15	Synergie pour la Lutte Antimines	Jean Bahati Zaria	Non communiqué	sylamcoordination@gmail.com sylamoperations@gmail.com
16	FDAPID / FONAH	Vicar Batundi Hangi	Coordinateur National	fdapidrdc@gmail.com
17	MIDFEHOPS	Isidore Kalimira	Coordinateur	iskalimira2013@gmail.com
18	Convention pour le Bien-Etre Social	Charly Tombo Kyawa	Coordonnateur provincial adjoint Nord-Kivu	tombocharly@gmail.com
		Elodie Kahindo Kalumbi	Non communiqué	Non communiqué
19	CAFEED	David Pfuna	Non communiqué	davidpfuna@gmail.com
20	CSI	Lucienne Lushuli Byenda	Non communiqué	luciennelushuli@yahoo.fr

Evaluation

- 72% des participants ont déclaré que leurs objectifs personnels ont été atteints pendant l'atelier.
- 95% des participants ont déclaré que l'atelier a amélioré leur compréhension de la coordination/cluster et/ou de la protection.
- 68% des participants ont déclaré que l'atelier leur a fourni des informations et des compétences qu'ils peuvent utiliser immédiatement.
- 81% des participants ont déclaré que la formation a renforcé leur niveau de confiance et leurs compétences de coordination et de leadership.
- 86% des participants ont déclaré que leur motivation pour s'engager activement dans le travail du cluster protection est élevée.
- 63% des participants ont déclaré que leur perception du système de cluster a changé du fait de leur participation à cet atelier.

Les commentaires ajoutés par les participants dans le formulaire d'évaluation étaient les suivants:

- ❖ Ce qui était le plus utile pour moi était de comprendre les principes de partenariat et notamment le principe d'égalité entre les partenaires. La pratique la plus répandue est qu'une fois qu'une ONGI finance une ONGN, elle impose ses décisions, ses normes, ses règles.
- ❖ Ma compréhension a totalement changé car je ne connaissais pas la place des ONG nationales dans le cluster et je pensais que ce n'était pas à notre niveau.
- ❖ J'ai acquis une meilleure compréhension du rôle du cluster protection et de la coordination ainsi que la stratégie et les plans de réponse humanitaire.
- ❖ Je pensais que les clusters étaient réservés aux ONGI et aux Nations Unies. Avec cet atelier je viens de comprendre que les ONG locales peuvent également influencer les clusters.

- ❖ Ma compréhension en matière de mécanisme de coordination s'est accrue et cela me permettra d'agir au lieu de subir la pesanteur des décisions prises par les UN et les organisations internationales.
- ❖ La formation m'a permis de connaître les différents acteurs impliqués dans le cluster, les relations existantes et leur degré d'influence.
- ❖ Tout ce que nous venons d'aborder dans cet atelier nous donne le goût de participer aux réunions de cluster.
- ❖ Il est toujours difficile d'effacer cette perception tant que les leads des clusters se comporteront avec un esprit de supériorité.
- ❖ Le temps consacré à l'atelier était trop court par rapport à la matière abordée. Il faudrait plus de temps pour consolider l'apprentissage. Cette formation devrait également être répétée pour d'autres ONGN.

Annexes

Les annexes suivantes sont disponibles sur demande:

- Agenda de l'atelier
- Présentation PowerPoint, guide de l'animateur de formation et matériel
- Clé USB avec ressources sur la localisation

Financement

Les ateliers sur la localisation à Kinshasa et Goma (République Démocratique du Congo) ont été financés par le biais d'un projet du Global Cluster Protection (GPC), mis en œuvre par le International Rescue Committee (IRC) et le Child Protection Area of Responsibility (CP AoR), et généreusement financé par le European Commission's Humanitarian Aid and Civil Protection Department (ECHO) and the United States Agency for International Development (USAID).



Funded by
European Union
Civil Protection and
Humanitarian Aid

This report covers humanitarian aid activities with the financial assistance of the EU. The views expressed in herein should not be taken, in any way, to reflect the official opinion of the EU, and the EC is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

